

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE QUARTIER "TERRAILLON" DU 14 NOVEMBRE 2017



Accueil par Madame Françoise MERMOUD, adjointe de quartier, avec les habitants membres du Conseil de quartier et Monsieur Jean-Michel LONGUEVAL, Maire de Bron, en présence des services municipaux et métropolitains et de Madame DUSSERE, Commissaire de police .

Un Conseil de quartier, c'est quoi ?

Un espace de participation, un lieu privilégié d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté. C'est une instance de débat et d'expression qui réunit des habitants, des acteurs locaux et la Ville et permet des échanges et le partage d'informations sur les projets du quartier.
Il y a 6 Conseils de quartier à Bron.

Et l'assemblée de quartier ?

Une fois par an, le Conseil de quartier s'ouvre à tous. C'est l'occasion de partager avec tous les habitants du quartier sur les propositions et initiatives du Conseil de quartier mais aussi d'avoir un échange direct avec Monsieur le Maire sur le quartier et son actualité.

Aménagements et gestion des espaces extérieurs du quartier

Certains aménagements sont réalisés suites aux différentes contributions des Conseils de quartier, aux visites sur le terrain et aux rencontres des riverains. D'autres sont engagés à l'initiative des collectivités compétentes, après expertise et arbitrage.

1. Aménagements Place Jean Moulin, une réorganisation et un espace partagé

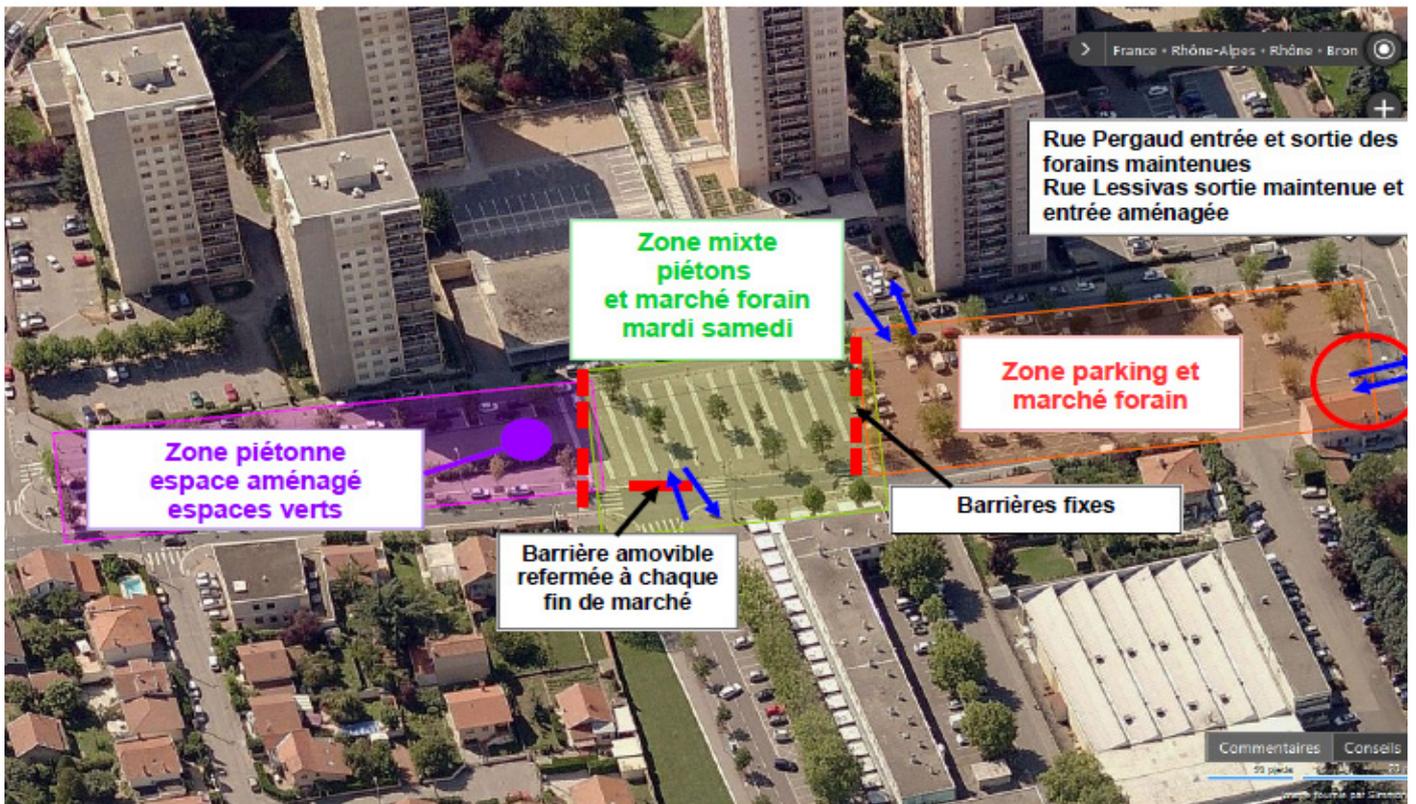
Le Conseil de quartier s'est impliqué depuis 18 mois dans l'amélioration de la vie quotidienne du quartier et particulièrement autour de la Place Jean Moulin, espace central du quartier.

Les réflexions et propositions ont été nombreuses sur la signalétique des équipements, le marché, le mobilier urbain mais aussi sur l'espace jardin-stèle Jean Moulin. Des échanges avec les acteurs concernés, services techniques Ville et Métropole, élus, centre social, habitants..., ont été réguliers pour aboutir à des propositions réalisables.

Les principes retenus Place Jean Moulin pour améliorer le confort et la sécurité des riverains :

- Réserver la partie centrale de la place aux piétons et limiter le stationnement de véhicules à la partie nord, côté rue de Lessivas (cf conception initiale de l'espace)
- Donner une continuité piétonne avec l'espace partagé côté jardin
- Réaménager les accès forains pour les jours de marché, mardi et samedi matin

Après des études techniques et la concertation des forains rencontrés plusieurs fois, la Ville et la Métropole ont programmé les aménagements nécessaires pour le 1^{er} trimestre 2018.



2. Aménagement du Jardin Jean Moulin

Les objectifs étaient de permettre aux plus jeunes de jouer tranquillement dans la partie Sud, d'embellir, préserver et valoriser cet espace intergénérationnel et d'améliorer la signalétique. Ce projet, participatif et partenarial, a associé les habitants et le Centre social Gérard Philippe. La démarche a été collective de la conception à la réalisation du panneau : adolescents accompagnés par un graphiste, rencontres avec les familles et les assistantes maternelles, choix des messages. Les marquages au sol ont été réalisés par les services techniques, jusqu'à l'inauguration en lien avec Célébron début juillet.



3. Amélioration de la signalétique des équipements

Suite au diagnostic partagé avec les Conseillers de quartier : Implantation de 2 mâts de signalisation des services publics, des commerces aux angles des rues Marcel Bramet – Pierre Brossolette et Hélène Boucher

Des diagnostics en marchant sont programmés sur l'éclairage et les espaces publics du quartier.

4. La sécurité routière, les aménagements existants et en cours

Les aménagements déjà présents dans le quartier, 10 coussins lyonnais, 8 plateaux sur élevés et 3 ralentisseurs en enrobé, ont été complétés cette année avec :

- reprise de l'îlot central à la sortie de la copropriété Verlaine avenue P.Brossolette,
- création d'un ralentisseur supplémentaire angle Brossolette - Montferrat
- création de places PMR (personnes à mobilité réduite) pour l'école Jean Moulin, rue Youri Gagarine et l'école Pierre Cot, rue des Étoiles

Aménagements complémentaires demandés par la Ville à la Métropole pour 2018 :

- reprise du plateau avenue Brossolette - rue Bramet
- reprise du passage piéton avenue Brossolette - angle rue Marie
- dispositif anti vitesse rue Guillermin, entre Hélène Boucher et route de Genas
- dispositif anti 2 roues rue de Lessivas - résidence Marius Ledoux

Questions/Réponses :

« Il n'y a pas assez d'interventions de Police même quand on appelle le commissariat »

« Pourquoi n'y a-t-il pas plus de contrôles routiers et de verbalisations ? »

Intervention de Madame Dusserre Commissaire de Bron :

Les habitants ne doivent pas hésiter à faire le 17 pour alerter la police nationale, tous les signalements sont conservés et précieux pour les forces de l'ordre soit pour une intervention immédiate soit pour des investigations ultérieures.

De plus, les appels au 17, centralisés à l'Hôtel de police de Lyon, permettent de pouvoir justifier d'effectifs supplémentaires sur le terrain.

Les problèmes de vitesse sont déplorés dans toute l'agglomération et le civisme de chacun et le respect du code de la route sont à renforcer. Les appels au 17 peuvent aussi concerner les lieux de mécanique sauvage.

La Ville de Bron a fait une demande conjointe avec le commissariat pour être dotée d'une police du quotidien. L'intensification des contrôles routiers est également demandée et une réflexion est en cours pour équiper le carrefour Guillermin/Brossolette en vidéo.

La Commissaire rappelle que les requêtes vidéo sont très réglementées et sur demande de la police et de la justice.

Par ailleurs, la Ville dispose déjà de radars pédagogiques qui servent notamment à établir des statistiques de vitesse. En 2018 la police municipale sera équipée de jumelles radar, elles permettront d'augmenter les contrôles, en lien avec la Police nationale, et par exemple, d'intervenir sur certaines rues du quartier dont la Route de Genas ou la rue Guillermin.

5. Les animations autour du tri sélectif

En présence d'une dizaine de Conseillers de quartier : des animations et informations ont été réalisées rue Marcel Bramet, un samedi début juin, jour de marché à proximité des commerces,

Une centaine de personnes ont été sensibilisées au tri et au recyclage des déchets, par les animateurs de la Métropole dont une trentaine directement par les Conseillers impliqués.

En projet : des actions inter quartiers en réflexion pour 2018



6. Déplacements et itinéraires cyclables

Une réflexion inter-quartiers sur les déplacements à vélo est en cours et se concrétisera par la réalisation d'une carte des itinéraires cyclables de Bron.

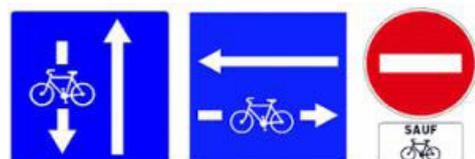
Cette démarche associe une trentaine de Conseillers de quartier, des acteurs locaux associatifs et économiques, qui réalisent collectivement le diagnostic en fin d'année jusqu'à la réalisation d'une carte en 2018. En complément, des panneaux "tourne à droite cyclable" seront installés aux carrefours à feux.

Il est rappelé que la « cyclabilité » d'un quartier ne se limite pas à ses pistes cyclables et que le gabarit de certaines rues ne permet pas toujours d'aménagements spécifiques.

De plus, selon les profils des cyclistes (loisir, en famille, trajet professionnel...) les usages et les besoins sont différents.

En zone 30, où le partage de la voirie entre automobilistes et cyclistes est meilleur, les rues à sens unique peuvent être empruntées à contre sens par les cyclistes.

>> Illustrations Double-sens cyclable



>> Tourne-à-droite cyclable



7. Point d'avancement du projet urbain de Terrailon

>> Travaux réalisés ou en cours :

SECTEUR CARAVELLE

Fin des travaux de reprise des espaces extérieurs et de plantation

Fin des travaux d'isolation thermique

Remise en peinture d'une première tranche de garages en novembre / décembre



SECTEUR DES SAPINS

Reprise du parking et extension jardins partagés / Résidence des Sapins

Aménagement du nouveau terrain multisports "But en or" avenue Pierre Brossolette



AVENUE PIERRE BROSSOLETTE/RUE JEAN LURÇAT : DÉMARRAGE DU PROGRAMME DU PROMOTEUR NOAHO

Accession libre
95 logements en R+4
Travaux démarrés en septembre 2017
18 mois de chantier environ



SECTEUR TERRAILLON

Dévoisement des réseaux,
désamiantage avant démolition
du bâtiment C, rue Bramet



>> Travaux sur le point de démarrer :

AVENUE PIERRE BROSSOLETTE / RUE JEAN LURÇAT : PROGRAMME DE LOGEMENTS DE PROMELLIA

Programme en locatif intermédiaire
(1% logement)
41 logements : 22 logements
intermédiaires en R+1 à R+2
et un petit collectif de 19 logements en R+3



SECTEUR TERRAILLON

À partir de novembre 2017 :
démarrage des opérations
de relogement de Terrailion
Nord, démolition des garages
(copropriété Terrailion et rue
Guynemer) et de la Maison rose

À partir de janvier 2017 : démolition
du bâtiment C, rue Bramet
démarrage du désamiantage des
bâtiments A et B



>> Concertations en cours ou à venir :

Sont ouverts à la Maison du Terrailion, en Mairie et à la Métropole 2 cahiers de concertation :

1. **Sur le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain** en cours de négociation avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et dont l'objectif est de poursuivre et d'achever la rénovation du quartier.

2. Sur le dossier modificatif de **la ZAC Terrailion** qui présente l'extension du périmètre de la ZAC Terrailion (Terrailion Nord) et l'implantation de l'EHPAD

Concertation sur le futur parc Terrailion en cours jusqu'au printemps 2018, les riverains, les conseillers de quartier et les partenaires sont associés.

ZAC DE BRON TERRAILLON

MARCHÉ D'ARCHITECTE EN CHEF
ÉCONOMISTE ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTI



8. Projet DÉMOS

DÉMOS Grand Lyon est la création d'un orchestre classique composé de 120 enfants venant de Bron, Décines, Givors, Lyon (3 groupes) et Vaulx en Velin(2 groupes)

Le projet est coordonné par l'Auditorium et l'orchestre national de Lyon qui met à disposition un chef d'orchestre et des musiciens

Le projet se déroulera sur 3 années scolaires

L'enseignement musical est gratuit et les instruments sont prêtés

La méthode d'apprentissage est adaptée aux enfants.



9. Renouvellement des Conseils de quartier en 2018

La Ville de Bron va lancer le renouvellement des Conseils de quartier pour 3 ans.

L'objectif est de partager l'expérience acquise et de poursuivre certains projets collectifs avec celles et ceux qui ont exprimé leur souhait de renouveler leur engagement, tout en apportant de nouvelles énergies et propositions.

Pour chaque Conseil, il y aura donc un renouvellement d'au moins un tiers des habitants

et le collège des représentants associatifs sera mis à jour.

Début février jusqu'à mi-mars : appel à volontaires auprès des habitants et rencontres organisées sur chaque quartier.

Printemps 2018 : constitution et installation des collèges d'habitants et acteurs locaux des 6 conseils.

